

---

Adresse de la société populaire de Limoges (Haute-Vienne), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Limoges (Haute-Vienne), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 303;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21503\\_t1\\_0303\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21503_t1_0303_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

juste et fidelle de cette réunion sainte de tous les français pour la cause imperissable de la liberté et de l'égalité, pour l'unité et l'indivisibilité de la République. Représentans, c'est en vous que reside la confiance et le salut de cette nation généreuse dont vous avez brisé les fers; vous serez toujours notre boussole, notre point de ralliement et si quelques orages devaient encorre obscurcir l'horison du bonheur public, nos regards seront fixés sans cesse sur ce fanal auguste qui eclaira la france dans la nuit du neuf au dix thermidor. Nous embrasserons ces regles tutelaires que vous nous avez tracées dans le calme de sa sagesse et en nous pressant autour de vous, nous braverons sous l'égide de la justice et de la vertu les restes impurs de la tyrannie et de l'intrigue. Représentans, que ce cri répété d'un bout à l'autre de la france et qui vous invite à rester à votre poste, vous soit le gage de ce devouement sans bornes que tous les français vous ont de nouveau juré. Ils seront toujours debout à votre voix lorsque vous les avertirez des dangers de la patrie, et jamais ceux que vous pourriez courir vous meme ne seront vus autrement que les siens par l'oeil juste et reconnaissant d'un peuple libre dont vous vangez et consolidez les droits.

Vive la Republique une et indivisible! vive la Convention nationale.

PRÉVOST *et 10 autres signatures.*

c<sup>6</sup>

[*Le conseil général de la commune de Nevers à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (18)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Législateurs,

Le conseil général de la commune de Nevers s'empresse de rendre hommage à l'adresse qui contient l'expression de vos principes.

Quel est le citoyen français, quel est l'homme digne d'être libre qui pourroit en professer d'autres?

La justice est la sauvegarde de la liberté. Toute puissance arbitraire conduit aux horreurs du despotisme à travers les horreurs de l'anarchie. Toute autre terreur que celle qui tient à la sévérité des lois, est l'arme des lâches contre les foibles, des tyrans contre les esclaves; et la france régénérée ne connaîtra plus les tyrans que pour les combattre, les esclaves que pour les affranchir.

Sages législateurs, consommés, consolidés votre ouvrage. Vous avés toute la confiance du peuple : malheur à qui voudrait vous la ravir! continués à faire des lois dignes d'une nation libre et généreuse; qu'elles seules règnent sur tous! les magistrats du peuple de Nevers

vivront pour donner le précepte et l'exemple de leur observation; ils mourront pour les défendre.

Vive la République française, vive la Convention nationale.

MAREN, *maire et 29 autres signatures dont celle de l'agent national.*

c<sup>7</sup>

[*La société populaire de Limoges à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (19)

Representans

Elle a retenti dans nos ames, elle ne sortira plus de la memoire des hommes libres, cette proclamation solemnelle des principes qui doivent desormais nous garrantir la liberté et le bonheur, Representans, tandis que nos armées triomphantes ecrasent les despotes de l'Europe, vous venés de remporter une grande victoire sur les ennemis de l'interieur, car c'étoit sur la mobilité et les ecarts de l'opinion qu'ils avoient osé fonder leurs esperances, graces a vous, la vertu ne sera plus effrayée des pieges et des ecueils dont ils avoient couvert la carriere revolutionnaire; vous avés placé sur la route le phanal qui doit nous conduire au port. Representans, sa lumiere sera notre boussole, nous jurons de ne jamais l'abandonner. Vive la Republique, vive la representation nationale.

ESTIER aîné, *président,*

ESTIER jeune, AUHAD, *secrétaires.*

c<sup>8</sup>

[*La société populaire de Libreville à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (20)

Liberté, Égalité, Justice et Révolution.

Représentans du Peuple français,

Dans les momens les plus difficiles nous n'avons jamais tourné nos regards que vers la Convention nationale. C'est d'elle seule que nous avons attendu avec calme, la fin des maux qui longuement nous ont affligés, sans pouvoir pourtant nous abatre.

Votre adresse au peuple français a justifié notre confiance. La liberté, l'Égalité et la justice seront donc enfin et pour toujours les divinités tutelaires de notre patrie! et nous sommes persuadés que l'immoralité et l'intrigue y chercheront en vain désormais des autels.

(18) C 323, pl. 1389, p. 15.

(19) C 325, pl. 1408, p. 22.

(20) C 325, pl. 1408, p. 21.